

La presse régionale est tentée de se passer des services de l'Agence France-Presse

17 juin 2009- Laurence Girard et Xavier Ternisien : LeMonde.fr

C'est un mini-séisme dans la presse quotidienne régionale (PQR). Le journal *La Provence*, du Groupe Hersant Média, a annoncé la fin de son abonnement à l'Agence France-Presse (AFP) à compter du 1^{er} juillet. "Le PDG, Didier Pillet, nous a expliqué que le journal utilisait seulement 20 dépêches par jour pour un coût annuel de 550 000 euros", raconte un journaliste du quotidien de Marseille.

D'autres pourraient suivre cet exemple. "Nous pourrions nous passer de l'AFP", note le patron d'un quotidien régional. En donnant davantage d'informations locales, en signant un accord avec un site d'information pure player, ou en constituant une banque de données interrégionale, comme cela existe déjà pour la photo. Si mon journal garde l'AFP, c'est que la rédaction trouve cela plus confortable. En cas de dégradation des comptes, c'est le premier poste qui sautera..."

De menaces en l'air ? Pierre Louette, le PDG de l'AFP, relativise la crise et se dit prêt à négocier : "Je ne suis pas sûr que la rupture soit définitive avec *La Provence*. Nous sommes disposés à faire un effort pour la PQR, une famille de presse à laquelle nous lie un lien de quasi-coopérative." En effet, la presse régionale est très représentée au conseil d'administration de l'agence, avec six membres sur quinze. Elle ne représente pourtant que 7 % du chiffre d'affaires de l'AFP.

Pour l'instant, la menace sert surtout à renégocier les contrats dans un contexte de crise de la presse, secouée par la baisse des ventes, la chute de la publicité et la révolution Internet. Le premier à bouger a été le groupe Est Bourgogne Rhône Alpes (EBRA), propriété du Crédit mutuel, dont les dix quotidiens représentent 1,1 million d'exemplaires par jour. Il a obtenu une remise de 20 % en négociant à l'échelle du groupe. Les autres réclament à leur tour des rabais.

A l'AFP, on fait remarquer que le conseil d'administration de l'agence, où siègent les éditeurs, a voté à l'unanimité, en décembre 2008, une augmentation des tarifs de 2,5 %. Et on espère que l'élection, mercredi 17 juin, de Pierre Jeantet, patron du groupe Sud-Ouest et ancien de l'agence, à la tête du Syndicat de la presse quotidienne régionale (SPQR), va arrondir les angles.

DIVERSIFIER LES ACTIVITÉS

M. Louette menace ceux qui seraient tentés de reprendre des dépêches disponibles gratuitement sur le Web : "Nous serons attentifs à l'utilisation de nos contenus par des gens ne les payant pas..."

De son côté, l'AFP tente de négocier un virage radical. M. Louette a remis le 31 mars au gouvernement un plan de refonte du statut. Le statut actuel, fixé en 1957, a fait de l'agence une société de droit commercial, sans actionnaire ni capital et administrée par des représentants de la presse, de l'Etat et de personnel. Dans son rapport, M. Louette considère que ce statut, même s'il a été garant de sa liberté, n'a donné aucune chance à l'agence de se réinventer ou de se développer.

Il estime les besoins de financement à 65 millions d'euros. De quoi lui permettre de diversifier ses activités. Cette somme vient s'ajouter aux 30 millions d'euros, dont 20 millions financés par l'Etat, qui seront investis dans un nouvel outil de production multimédia. Pour se donner les moyens de financer ses projets, il préconise que l'agence devienne une société dont le capital serait détenu par des sociétés à capitaux publics, les salariés et une fondation dont la mission serait de garantir l'indépendance de l'AFP. Le feu vert de l'Elysée est attendu fin juin, début juillet. Il faudra alors écrire le projet de loi. Le ministère de la culture estime que le texte pourrait être prêt en fin d'année.

En interne, le tabou du changement de statut est tombé mais les salariés sont inquiets. Ils s'interrogent sur le cadre qui sera fixé par la loi. Et attendent les modalités du plan social qui a été évoqué pour tenir compte de la baisse des recettes engendrée par la crise